

- Licence Professionnelle - EAD
Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
- *Parcours Médiateur du patrimoine* -

Cette Licence professionnelle en EAD une **formation continue** ouverte aux professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme.

Les modules professionnels (32 ECTS) sont acquis par VAE.

La formation propose l'acquisition de 28 ECTS par la réussite aux modules présentés dans les diapos suivantes (connaissances disciplinaires et approfondissement pro).

Charge de travail : environ 15-20 heures / semaine

Licence professionnelle : Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Parcours : Médiateur du patrimoine

Pour réussir cette licence vous devez obtenir six modules :

5 modules obligatoires

En Histoire moderne :

Module 1 : La fabrique de la « vallée des rois » : patrimoine et vie culturelle dans la vallée de la Loire, 16^e – 20^e s.

En histoire contemporaine :

Module 2 : Histoire institutions culturelles et patrimoniales, 19^e – 20^e s.

En histoire de l'art :

Module 3 : L'art contemporain et l'espace public au 20^e siècle

Le projet tuteuré et l'atelier compétences professionnelles (Module 4)

Remédiation en Anglais (Module 5 – choix 1)

Outils numériques (PAO/vidéo) (Module 5 – choix 2)

} au choix

1 module optionnel au choix

Option 1 : Villes de l'Occident Romain : histoire et archéologie

Option 2 : Histoire et patrimoine des mondes de l'esclavage

Cliquez sur le module
pour consulter son programme

[Déroulement de la formation](#)

[Evaluation](#)

[Points ECTS](#)

Module obligatoire 1 : La fabrique de la « vallée des rois », patrimoine et vie culturelle dans la Vallée de la Loire, 16^e-20^e siècles

Enseignant : Aurélien Ruellet (Aurélien.Ruellet@univ-lemans.fr)

Contenus

Le cours est réparti en douze chapitres. Il se penchera sur la multiplication des résidences royales et châteaux aristocratiques dans le val de Loire à la Renaissance, leur déclin au XVII^e et XVIII^e siècles et leur progressive patrimonialisation au cours des XIX^e et XX^e siècles. À travers ce panorama, il s'agira de comprendre, dans la longue durée, la fabrication d'une identité territoriale spécifique, les effets induits sur l'économie et la vie culturelle locales et enfin, la façon dont aujourd'hui, le « marketing territorial » s'approprie ces héritages.

Ces connaissances fondamentales peuvent être complétées par un travail personnel de l'étudiant (recherches et lectures).

Objectif

Le cours vise à transmettre

- un savoir sur l'histoire et l'architecture des châteaux de la Loire
- une réflexion sur la patrimonialisation de cet espace et sur les jeux d'acteurs entourant leur valorisation contemporaine.

Modalités pédagogiques

Tous les chapitres sont ouverts à la lecture dès le début de l'année. Ils sont accompagnés d'exercices de deux ordres :

- Des exercices de réflexion sur des sujets de dissertation sont proposés dans le cadre des travaux dirigés. Ils ne sont pas tous notés et obligatoires. Ces exercices permettent de préparer le TD5 et l'examen sur table qui sont obligatoires et notés.
- Un travail collaboratif réalisé par binôme. Les étudiants doivent produire des notes de réflexions sur deux sujets au choix.

Les enseignants sont à votre disposition pour vous conseiller.

Evaluation

L'évaluation du module se fera de la manière suivante :

- Contrôle continu à distance (3 notes) : un TD obligatoire et noté (TD5, 25%), un questionnaire de connaissances sur la plateforme pédagogique (10% de la note), deux notes de réflexion à réaliser en binôme (40% de la note finale) . 75 % de la note finale
- Examen terminal organisé à l'université du Mans au mois de juin. 25 % de la note finale

Module obligatoire 2 : Histoire des institutions culturelles et patrimoniales de la France, 19^e-20^e siècles

Enseignant : Stéphane Tison (Stephane.Tison@univ-lemans.fr)

Contenus

Le cours est réparti en dix chapitres. Chacun d'eux met en valeur les principales institutions culturelles en France au XIX^e- XX^e siècle en retraçant leur histoire, qui remonte parfois jusqu'à la Révolution française. Il vise à inscrire ces institutions dans les évolutions politiques, sociales et culturelles de l'époque contemporaine.

Seront évoqués : les politiques culturelles de l'État au XX^e siècle (Front populaire, Malraux, Lang) ; la décentralisation culturelle et les acteurs locaux ; les musées ; les archives et les bibliothèques ; la législation sur le patrimoine ; les institutions liées au spectacle vivant (théâtres subventionnés, grands festivals).

Objectifs

Le but de ce cours est également de donner des repères généraux d'histoire politique, sociale et culturelle. C'est en quelque sorte une archéologie des institutions et des pratiques culturelles qui permettra de mieux comprendre les spécificités des acteurs culturels, politiques et sociaux de ce début du XXI^e siècle.

Modalités pédagogiques

Toutes les trois semaines, un cours et un TD supplémentaire sont mis en ligne. Les exercices proposés sont de deux ordres :

- Des exercices de réflexion sur des sujets de dissertation documents sont proposés dans le cadre des travaux dirigés. Ils ne sont pas tous notés et obligatoires. Ces exercices permettent de s'entraîner en vue du TD 6, qui, lui, est obligatoire et noté.
- Un travail collaboratif (note de synthèse/réflexion) réalisé par groupe de 4 . Les étudiants doivent produire un petit dossier illustré (15 pages maximum)

Les enseignants sont à votre disposition pour vous conseiller.

Evaluation

L'évaluation du module se fera à partir d'un contrôle continu comptant pour 75 % : un TD à distance obligatoire et noté (TD6), un exercice en classe virtuelle (TD 7), un travail collaboratif (TD12).

Et un examen terminal organisé à l'université au mois de juin (25 % de la note).

Module obligatoire 3 : L'art contemporain et l'espace public au 20^e siècle

Enseignant : Renaud Bouchet (Renaud.Bouchet@univ-lemans.fr)

Contenus

Le présent cours d'histoire de l'art se présente sous la forme d'une réflexion chrono-thématique en 8 chapitres sur l'art contemporain dans l'espace public depuis le début des années 1960 et jusqu'aux années 1990 – avec de nombreuses incursions dans la chronologie plus récente.

Ce cours ne s'adresse pas à des étudiants spécifiquement formés en histoire de l'art. Il n'a pas pour vocation de former des spécialistes de l'art contemporain dans l'espace public ou semi-public, mais de permettre l'appréhension d'une question culturelle centrale qui peut concerner tant l'usager de l'espace partagé que le professionnel - ou futur professionnel - actif dans le domaine culturel et patrimonial.

Des bibliographies ainsi que des liens vers des documents textuels ou vidéos permettront d'approfondir l'ensemble des contenus.

Evaluation

Le contrôle des connaissances s'effectue selon deux types d'évaluation : les exercices à distance et un examen sur table organisé à l'université du Mans au mois de juin. L'étudiant aura ainsi deux notes (la moyenne des notes obtenues à distance et la note obtenue en présentiel), la première comptant pour 75% (CC) et la seconde pour 25 % (ET) de la note globale du module.

Modalités pédagogiques

Tous les chapitres du cours sont mis en ligne dès la rentrée. En revanche, les exercices obligatoires sont répartis en fonction d'un calendrier s'échelonnant de février à avril.

Le contenu de l'examen et le fonctionnement de tous les exercices sont décrits dans les documents mis à votre disposition dans l'espace-cours sur la plateforme EAD-UM.

Des QCM, tous accessibles en ligne dès la rentrée, sont attachés à chacun des chapitres. Ils ne sont pas obligatoires, mais il est fortement conseillé de les travailler tous pour soi afin de vérifier la solidité des connaissances de cours.

Module obligatoire 4 : Projet tuteuré et atelier compétences professionnelles

Enseignante : Estelle Bertrand (estelle.bertrand@univ-lemans.fr)

Objectifs

L'objectif de ce projet tuteuré est de concevoir en situation professionnelle la médiation d'un objet patrimonial ou la mise en œuvre d'un projet culturel (selon le parcours choisi).

Il vise à développer plusieurs compétences professionnelles : description et analyse critique de l'objet à partir d'une documentation multiple ; capacités rédactionnelles ; maîtrise de la démarche de conception de projet; réflexion critique sur ses pratiques professionnelles.

Contenu

Il s'agit de la réalisation d'un mémoire professionnel sur un objet patrimonial ou culturel au choix de l'étudiant.

Modalités pédagogiques

L'étudiant élabore et conçoit son projet en lien avec l'enseignant dans le cadre de l'atelier de compétences professionnelles.

Le choix du sujet, les orientations bibliographiques et le plan du mémoire sont déposés sur l'espace de dépôt selon un calendrier prédéfini et font l'objet de corrections/discussions lors de classes virtuelles régulières.

Dates à retenir

30 octobre : Choix du sujet et orientation bibliographique

30 janvier : Plan et bibliographie

31 mai : Dépôt du mémoire

Module obligatoire 5 - choix 1 : Anglais professionnel (au choix avec Outils numériques)

Enseignante : Véronique Iles (Veronique.Iles@univ-lemans.fr)

Contenus

Ce module est constitué d'exercices pratiques en relation avec le projet tuteuré. Vous pourrez ainsi apprendre à présenter, résumer, transmettre le travail réalisé en projet tuteuré en anglais.

Il ne s'agit donc pas d'un cours mais d'un apprentissage au fil de vos besoins et de vos travaux.

Objectifs

Vous permettre de renouer avec la pratique de l'anglais ou de l'approfondir en relation avec vos besoins professionnels (se présenter, présenter un travail réalisé, etc.)

Modalités pédagogiques

6 séances de travail mêlant l'écrit et l'oral

Une évaluation finale

Module obligatoire 5 - choix 2 : Outils numériques (PAO/vidéo)

(au choix avec Anglais professionnel)

Enseignante : Sébastien Angonnet (Sebastien.Agonnet@univ-lemans.fr) et Yannick Véry (Yannick,Very@univ-lemans.fr)

PAO (Sébastien Angonnet)

Contenus

L'objectif du cours est d'acquérir des bases en Publication assistée par ordinateur à travers l'apprentissage des bases de la typographie et de la sémiologie graphique, appliquées à des cas concrets.

Objectifs

Cet apprentissage peut aisément être appliqué dans les différents documents que vous aurez à réaliser pour la formation que vous suivez mais plus généralement à tous les documents destinés à être mis à disposition d'un public quel qu'il soit. Bien entendu il faudra toujours s'adapter au public visé mais les règles de base présentées dans ce cours sont toujours à appliquer.

Modalités pédagogiques

À la fin des cours théoriques et pratiques nous choisirons ensemble un sujet de rendu pour évaluer vos acquis techniques et théoriques.

Vous pourrez me soumettre une proposition pour un retour avant de me rendre le fichier définitif en mai.

Evaluation

Le respect des règles de typographie, de sémiologie graphique et de mise en forme pour la mise en valeur du message à transmettre.

Vidéo (Yannick Véry)

Contenus

Le cours comprend une partie théorique relative aux notions de bases de la prise de vue ainsi que de l'organisation et la préparation d'un tournage et du montage. Il vous est également proposé de scénariser votre sujet afin d'élaborer un *storyboard* pour faciliter le tournage.

Quelques exemples de vidéos dont la typologie peut correspondre aux domaines de la culture, du patrimoine et du tourisme vous seront soumises. Ces vidéos sont réalisées à l'aide de matériel accessible par le plus grand nombre (smartphone).

Objectifs

L'objectif est de vous donner les bases pour réaliser une vidéo (avec les « moyens de bord ») qui valorise votre sujet, fait passer le message de la façon la plus pertinente possible. La créativité et le dynamisme sont souvent nos alliés dans cet exercice.

Modalités pédagogiques

Vous choisirez votre sujet (sujet de mémoire ou un élément de contexte de ce dernier) et proposerez un scénario.

Janvier : proposition d'une première version de votre travail (facultatif). Echanges

Avril : livraison de la vidéo définitive qui sera évaluée.

Evaluation

Le respect des techniques au service de la pertinence narrative; la mise en relief du sujet, seront des critères importants.

Module optionnel 1 : Villes de l'Occident Romain : histoire et archéologie

Enseignante : Estelle Bertrand (estelle.bertrand@univ-lemans.fr)

Objectifs

il s'agit de comprendre la nature de l'urbanisme dans le monde romain antique à partir d'une documentation variée (sources littéraires, inscriptions, vestiges archéologiques) et de la prise en compte du contexte historique, social et culturel dans lequel les villes se sont développées sous le Haut-Empire romain. Le cours vise à permettre une lecture nuancée et critique des vestiges de l'urbanisme antique qui composent le patrimoine romain des villes d'Europe méditerranéenne.

Contenu

Le cours est structuré en chapitres thématiques qui permettent d'aborder les différentes composantes des villes romaines et d'en cerner les principales caractéristiques qui en font des marqueurs de l'adoption d'un mode de vie romain.

Modalités pédagogiques

Il n'y a pas d'examen en présentiel. L'apprentissage du cours est facilité par des exercices d'auto-évaluation facultatifs. Les étudiants ont deux travaux à rendre qui consistent en une mise en situation professionnelle des acquis du cours.

Evaluation

Deux activités sont à rendre portant sur un ensemble urbain antique au choix de l'étudiant :

- une plaquette touristique
- un dossier de visite guidée.

Module optionnel 2 : Histoire et patrimoine des mondes de l'esclavage

Enseignante : Rachel Renault (rachel.renault@univ-lemans.fr)

Objectif

Le but de ce module est de vous familiariser avec les enjeux patrimoniaux autour d'une question moins consensuelle que d'autres: les traces mémorielles et patrimoniales de l'esclavage.

Contenu

Le cours expose les formes différenciées de l'esclavage dans les différents contextes historiques, de la Grèce ancienne au XXe siècle, en passant par la traite transatlantique, et en le différenciant également des formes proches mais distinctes (servage, travail forcé).

Il met ensuite en perspective la manière dont les sociétés actuelles s'adressent au passé esclavagiste, en évoquant les traces patrimoniales et mémorielles de cet héritage: statues et noms de rue, mais aussi bâtiments, ports, paysages, musées et mémoriaux, livres...

Aborder le patrimoine de l'esclavage implique de se poser la question de la mise en valeur d'un patrimoine souvent douloureux sur le plan mémoriel, qui pose donc des questions tout à fait spécifiques.

Modalités pédagogiques

Il n'y a pas d'examen en présentiel pour ce module. L'apprentissage du cours est également assuré par des QCM en auto-évaluation.

Evaluation

La validation est assurée par la réalisation d'un dossier de recherche sur une question patrimoniale ou mémorielle liée à l'esclavage, à travers le choix d'un monument, d'un objet ou d'un personnage lié à l'histoire de l'esclavage et aux traces matérielles qu'il a laissées. Une classe virtuelle sera réalisée en milieu d'année (fin janvier) pour évaluer l'état d'avancement des projets et mettre en commun les différents projets.

Déroulement de la formation

ENSEIGNEMENTS

Ces modules se décomposent en cours magistraux et en travaux dirigés. Les cours sont destinés à approfondir votre culture générale, tandis que les TD vous permettent de maîtriser les méthodes des historiens et d'approfondir la maîtrise de l'argumentation. C'est la raison pour laquelle nous axons votre travail sur la dissertation, des notes de synthèse/réflexion et le commentaire de documents.

Nous mettons en ligne les cours et les travaux dirigés de façon progressive afin que vous ayez **toutes les deux ou trois semaines (selon les modules) un nouveau document dans chaque module.**

COMMUNICATION

Vous serez en contact régulier avec les professeurs responsables de chaque module, qui vous guideront dans l'apprentissage de ces méthodes.

Vous disposez de différents instruments pour communiquer avec eux :

- Une messagerie électronique ([webmail](#))
- Des forums et un bavardoir ([espace d'accueil](#))
- Une classe virtuelle (au gré des besoins par module)

Pour rompre l'anonymat et le sentiment d'isolement qui guettent tous les étudiants à distance au cours de l'année, nous pouvons organiser des **classes virtuelles, rendez-vous qui nous permettront** d'aborder vos questions sur les activités à rendre et sur vos difficultés.

Nous pourrions alors discuter collectivement des problèmes éventuels que vous rencontrez. **Des forums et chats en direct sont également à votre disposition** depuis l'espace d'accueil général de la plate-forme EAD-UM, pour lancer des sujets de discussion ou réagir aux messages des enseignants et des autres étudiants de la formation.

Évaluation

Pour « décrocher » votre licence , il vous faut obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10. Chaque module possède sa propre évaluation (voir leur présentation ci-après).

CONTRÔLE CONTINU

Vous êtes invités à envoyer les exercices aux enseignants soit :

- dans les espaces de dépôt de fichier correspondants sur la plate-forme
- en pièce jointe grâce à la messagerie

Si vous optez pour la transmission électronique, il est **impératif de nous envoyer** des fichiers en **.doc.** ou en **.pdf.** **Aucun autre format ne peut être accepté.** Les enseignants vous renverront les copies annotées, et vous aurez le corrigé en ligne.

Ces exercices ne sont pas tous obligatoires : seuls quelques-uns d'entre eux comptent en vue de l'évaluation en contrôle continu ; mais vous êtes fortement incités à les faire, pour vous entraîner.

EXAMEN EN PRESENTIEL

Des examens ont lieu « *en présentiel* » au Mans dans le courant du mois de **juin**, pendant deux jours pour les module obligatoires suivants :

- La fabrique de la « vallée des rois »
- Histoire des institutions culturelles et patrimoniales
- Histoire de l'art : l'art contemporain au 20^e siècle

Dans chaque module, vous sont proposées des évaluations différentes.

Remarques

Pour suivre le parcours pédagogique, vous disposez dans votre guide de fiches de parcours par module avec les dates de mise en ligne des TD et des cours et la nature de ces TD – facultatifs, exemples ou obligatoires – qui vous permettront de suivre graphiquement votre progression en cochant les cases au fur et à mesure.

EXAMEN DE RATTRAPAGE

En cas d'échec au mois de juin, une session de rattrapage vous sera proposée en septembre dans les modules où votre note était inférieure à 10.

Organisation de la formation. Points ECTS

Id Apogée	Libelle	NEL	ECTS	Session 1	Coeff	Disp.Assid	Coeff	Session 2	Coeff
235UC10	1UE à choisir parmi 2	BLOC				Pas de dispense d'assiduité			
235UD47	Villes de l'Occident romain	UE	3	CC Exercices EAD	100%			exercice EAD	100%
235UD48	Les mondes de l'esclavage	UE	3	CC Exercices EAD	100%			exercice EAD	100%
235UC11	1UE à choisir parmi 2	BLOC							
235UL03	Anglais professionnel	UE	2	CC Exercices EAD	100%			exercice EAD	100%
235UD42	Histoire des institutions culturelles	UE	5						
	Epreuve CC			Exercices EAD	75%			exercice EAD	75%
	Epreuve ET			écrit présentiel	25%			écrit présentiel	25%
235UD43	La fabrication de la Vallée des rois	UE	5						
	Epreuve CC			Exercices EAD	75%			exercice EAD	75%
	Epreuve ET			écrit présentiel	25%			écrit présentiel	25%
235UD44	UEO Histoire de l'art 1	UE	5						
	Epreuve CC			Exercices EAD	75%			exercice EAD	75%
	Epreuve ET			écrit présentiel	25%			écrit présentiel	25%
235UP07	Projet tutoré	UE	6	mémoire écrit	100%			mémoire écrit	100%
235	Atelier professionnel	UE	2						
235UP09	Enseignements professionnels - parcours DPPC	UE	16	VAE			VAE	VAE	
235UP14	Stage	UE	16	VAE			VAE	VAE	

